

pour arriver à recueillir toutes les preuves de son innocence ; cela demanda du temps, ce ne fut que la veille de l'exécution qu'il put aller trouver le roi et lui faire connaître la vérité ; le roi signa la grâce du condamné et dit à l'ami : « Mon fils, faites diligence, puissiez-vous arriver à temps pour empêcher ce nouveau grand crime, allez sauver l'innocent. »

L'ami s'en alla bien content, mais une fois dans la rue il se demanda par quel moyen il pourrait arriver à temps, car il y avait 300 kilomètres à parcourir pour se rendre dans la ville où se trouvait le prisonnier, et à cette époque il n'y avait pas de routes, par conséquent pas de voitures ; enfin, un aigle vint à son secours et lui dit : « Si tu veux me donner à manger toutes les fois que je le demanderai, demain tu seras rendu sur la place, avant que ton ami meure. » Le marché fut conclu, l'homme acheta beaucoup de viande qu'il coupa en morceaux, fit son panier, et les voilà en route ; l'aigle glouton mangea pendant tout le temps, si bien que, près d'arriver, l'homme n'avait plus de viande ; alors l'aigle lui dit : « Si tu n'as plus de nourriture je te laisse ici. » Le malheureux répondit : « Marche toujours, j'en ai encore. » Il jeta le panier, prit son couteau et coupa sur lui la pâture de son coursier. Quand ils atterrirent sur la place où l'échafaud était dressé, le condamné arrivait ; l'ami eut le temps de donner le parchemin, et il perdit connaissance ; on délivra immédiatement le prisonnier, et l'on s'empressa de donner secours au messager ; c'est alors que l'on vit qu'il n'avait plus de chair sur les os. Quand le roi apprit ce qu'avait fait cet homme, il le combla de ses bienfaits ainsi que son camarade, qu'il prit dans le palais royal et qu'il attacha à sa personne.

IX

LA FILLE AUX BRAS COUPÉS

Pendant les persécutions religieuses, l'empereur fit enfermer en prison une jeune femme, qui se trouvait dans une position intéressante ; quand elle mit son enfant au monde, un garçon, l'empereur fit couper à cette femme les bras et les seins, on mit l'enfant dans une corbeille que l'on attacha au cou de la mère, et toute nue on la mit dehors.

La malheureuse mère se sauva au bord d'une rivière, qu'il lui fallait traverser pour s'en aller chez ses parents. En passant la rivière, l'enfant tomba dans l'eau ; alors la mère cria : « Seigneur, pour vous servir j'ai subi la mutilation, venez à mon secours. » Une

voix lui répondit : « Candia, prends ton enfant. — Je n'ai plus de bras. — Prends ton enfant, Candia ! » Elle se baissa. O miracle, elle avait ses bras, et avec son fils elle traversa la rivière ; l'enfant crie la faim ; alors la jeune maman l'embrassait et pleurait en lui disant : « Je ne puis rien te donner, mon enfant. » La même voix lui dit : « Candia, donne le sein à ton enfant ! » Second miracle, les seins étaient revenus à leur place et ils étaient bien gonflés de lait ; elle tomba à genoux, ce fut avec des sanglots qu'elle remercia Dieu de sa bonté infinie ; elle arriva chez ses parents dans la nuit, car elle ne voulut pas entrer en ville en plein jour, dans l'état de nudité où elle se trouvait.

JULIE FILIPPI.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT (1)

CII

LES ENFANTS CHANGÉS EN OISEAUX

(Chine)



ous les Ts'in, au temps de Ouên-Kong, des hommes de Tch'in Ts'ang prirent à la chasse un animal semblable à un porc dont ils ignoraient le nom. Ils l'amenaient au magistrat pour le lui offrir, lorsqu'ils firent la rencontre de deux jeunes garçons qui leur dirent : « Cet animal se nomme *Ouei*. Il se tient ordinairement sous terre et mange la moelle des hommes. » Ils voulaient incontinent le tuer, et frappaient sa tête du poing et du bâton. Mais ce *Ouei* parla à son tour et dit : « De ces deux enfants, celui qui se nomme Tch'in-pào deviendra un oiseau mâle, et Ouâng deviendra un oiseau femelle. Ils règneront sur les hommes de Tch'in-Ts'ang. » Là-dessus, il chassa les deux enfants qui, transformés en oiseaux des deux sexes, montèrent sur le rocher escarpé qui se trouve au nord de la ville et se changèrent en pierre. Les empereurs des Ts'in leur offrirent des sacrifices (2).

(1) Suite. Voir t. XX, p. 410.

(2) Des Michels, *Histoire géographique des Seize Royaumes*, trad. du chinois, fasc. 1, Paris, 1891, in-8°, p. 62